



BILAN MENSUEL AVRIL 2015

Équipe de médiation : Marc SAHUT - Violaine MOLHERAC - Manon EL HAIL -
Axel RAKOTOVAO - Meldyn ZIGHMI - Jamel BIBI - T. 07.62.85.74.81.



ASSOCIATION SAMUEL VINCENT

27 rue de Saint Gilles | 30000 NIMES

www.samuelvincent.fr

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE DEPUIS 1892
SAMUEL VINCENT - 27 RUE DE SAINT-GILLES - 30000 NÎMES - FRANCE
SIREN 775 911 563 - APE : 9329 Z
T. 04 66 38 84 00 - MAIL : SECRETARIAT@SAMUELVINCENT.FR



27 rue de Saint-Gilles
30000 Nîmes

T. 04 66 38 84 00
F. 04 66 38 84 19

secretariat@samuelvincent.fr

— Grau-du-Roi
— Vauvert
— Saint-Gilles
— Nîmes
— Cévennes

BILAN MENSUEL AVRIL 2015

Sur cette période d'intervention, l'équipe du service est restée stable. Elle est toujours composée de :

Marc SAHUT
Violaine MOLHERAC
Manon EL HAIL
Axel RAKOTOVAO
Meldyn ZIGHMI
Jamel BIBI

Sur cette période il nous a paru opportun de prendre contact avec un certain nombre de partenaires en lien avec notre intervention. À ce titre nous avons été amenés à rencontrer :

Mr PERIN, Directeur de cabinet Préfecture du Gard
Mr LABDI, Responsable Sécurité SNCF
Mr LEROY, Directeur départemental Lozère
Mr POMIES, SUGE Nîmes, SNCF
Mme LARGUIER, Principale du collège de Vialas
Mr LEMIERE, responsable SUGE
Mr BELLET CPE Vialas
Mr MAUREIL, Principal du collège du Bleymard
Association La Peïade quartier Mas de Mingue à Nîmes
Association Les Milles Couleurs, quartier Pissevin à Nîmes
Association LOGOS
Association ASUD
Association ANPAA 48
BPDJ de Caissargues
Equipe éducative du collège de Vialas.
Divers contrôleurs et machinistes
Les agents de circulation de Génolhac, Mende Marvejols et Alès

INTRODUCTION

La période du mois d'avril a été relativement courte en raison du temps de vacances scolaire sur cette période.

Une période que nous avons mis à profit avec une partie de l'équipe de médiateurs autour de la préparation de notre intervention sur le TER à 1euro. L'autre partie de l'équipe s'attelant à la prise de contact auprès d'associations spécialisées en addictologie.

www.samuelvincent.fr

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE DEPUIS 1892
SAMUEL VINCENT - 27 RUE DE SAINT-GILLES - 30000 NÎMES - FRANCE
SIREN 775 911 563 - APE : 9329 Z
T. 04 66 38 84 00 - MAIL : SECRETARIAT@SAMUELVINCENT.FR

Axes de travail :

Sur la période des temps de vacances scolaires, deux actions distinctes ont pu être conduites:

- 1) La première autour de la prise de contact auprès d'associations spécialisées en addictologie en lien avec la problématique de consommation de psycho-actifs dans les trains scolaires ;
- 2) La seconde à travers la mise en œuvre d'un partenariat avec des associations des quartiers Nîmois, en lien et en amont de notre intervention sur le TER à 1 euro.

I. Bilan de nos rencontres auprès des associations spécialisées en addictologie

Lundi 13 avril :

Départ 6h30 de Samuel Vincent et rencontre de l'association A.N.P.A.A. (Association Nationale de Prévention en Alcoologie) de Mende afin d'aborder et échanger ensemble sur les situations que nous rencontrons auprès des jeunes à l'issu des trajets du Dimanche soir. Après un temps de présentation nous échangeons sur les risques rencontrés dans le train et évaluons ensemble les différentes possibilités pour essayer de remédier à cette contrainte.

Cette structure propose diverses actions de prévention comme la CJC (Consultation des Jeunes Consommateurs) qui est un point d'écoute et d'échange. Cependant les mineurs doivent être accompagnés par un adulte, ce qui peut présenter un frein vis à vis de l'anonymat des jeunes lycéens. Notons que les IMS établies par leur association, demandent une compensation financière.

Concernant la réunion du 27 avril (autour des problématiques d'addiction dans le train) les deux éducatrices nous recommandent de convier les infirmières scolaires. Elles seules ont la possibilité de constater plus concrètement l'état d'ébriété et orienter plus facilement les adolescents vers des structures de prévention compétente. Le RÉAL (Réseau addictologie de la Lozère) peut également être un interlocuteur qui coordonne les différents professionnels de prévention et tout en effectuant des missions de ce genre.

Madame BORGNE, chef de service nouvellement nommée à A.N.P.A.A. (Association Nationale de Prévention en Alcoologie), a montré un réel intérêt par ce temps de réunion (27 avril) qui lui permettrait de rencontrer les différents acteurs sociaux et ainsi appuyer notre action concernant les trajets scolaires.

Mardi 14 Avril :

Nouvelle rencontre à l'association A.S.U.D. (Auto-Support des Usager des Drogues) Nîmes, afin d'échanger et partager nos préoccupations sur notre problématique à bord du train.

Après un temps de présentation de nos missions aux 4 acteurs de prévention, plusieurs propositions sont formulées :

- Faire un point pour clarifier les missions de chaque partenaire.
- Réaliser un diagnostic sur le trajet du dimanche soir qui comptabiliserait, anonymement, le nombre d'élèves qui consommeraient de l'alcool et des produits stupéfiants (les objectifs étant de faire une moyenne pour évaluer les risques).
- Essayer de mieux gérer les montées en essayant de répartir les élèves par tranches d'âge dès leur arrivée en gare de Nîmes et Alès. Une démarche qui pourrait permettre au plus jeunes d'être moins exposés à la tentation.
- Pour finir ils nous conseillent de continuer et poursuivre nos différentes démarches de préventions. « Accepter » la consommation mais les informer et leur faire prendre connaissances des différents dispositifs et structures d'écoute, d'accès aux soins et de dépistage.

www.samuelvincent.fr

ASUD nous a informés de l'impossibilité pour eux d'effectuer des missions à bord du train. Leur faible effectif ne le leur permettant pas. Leur modalité d'intervention se réalisant presque essentiellement à partir de leurs locaux d'accueil.

Mercredi 15 Avril :

Rencontre par deux médiateurs de la B.P.D.J. (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile) sur Caissargues. L'objectif est d'améliorer le trajet du dimanche soir. Nous sommes reçus par le commandant Alain BOUCHERIE et son second Christophe ORSET. Connaissant déjà nos missions, nous leur expliquons que nous sommes là pour récolter les différentes idées qui pourraient contribuer à l'amélioration des trajets en réduisant les risques (consommation etc.).

Plusieurs propositions et information sont formulées :

- la législation à bord des trains qui stipulent qu'il n'est pas interdit de consommer de l'alcool dans ce lieu mais que l'incitation à la consommation d'alcool peut constituer une infraction punie par la loi.
- Proposition de mise en place d'agents de filtrage à Nîmes et Alès qui pourraient vérifier dès la montée des élèves, la validité de leurs tickets de transport. Ceci pourrait responsabiliser un peu plus les élèves et faire prendre conscience aux parents et aux établissements scolaires l'importance d'avoir un ticket valide.
- Seul la Police aux Frontières est en capacité d'effectuer les contrôles des bagages.
- Réalisation d'un écrit ou diagnostic adressé à la Préfecture du Gard qui permettrait de mettre en place un dispositif de contrôle par la Police Ferroviaire et Gendarmerie.
- Renforcer nos contacts avec la Police Nationale de Mende. Étant donné qu'ils ont la possibilité d'effectuer des contrôles d'alcoolémie sur les voies publics. Est-il possible de prendre contact avec eux pendant le trajet pour les avertir sur d'éventuels comportements à risques ?

Suite aux opérations précédentes la BPDJ propose d'effectuer dans la continuité des actions mises en places, des missions préventives dans les TER dès septembre 2015.

La BPDJ nous rappelle l'importance des enjeux autour de la protection des mineurs et la nécessité de signaler tout comportement qui pourrait nuire à la santé et à la sécurité de l'adolescent et de son entourage.

II. Préparation de notre intervention dans le cadre du train à 1 euro

Une démarche qui nous a amené à rencontrer un certain nombre de partenaires associatifs inscrit sur différents quartiers de la ville de Nîmes. Des acteurs en liens direct avec les familles et les jeunes résidant sur ces zones souvent sensibles.

Nous avons ainsi pris contact tour à tour avec :

Selma Ben Hadj Khelifa Coordinatrice, Médiatrice de l'association la Pleïade.

Anne Serre Conseillère E.S.F. (Économique Sociale et Familiale) à la Pleïade.

Samira Essadi Animatrice à la Pleïade.

Hakima Errachid Trésorière à la Pleïade.

Réda Boualem Animateur Secteur Jeunesse au Centre Social Jean Paulhan sur le Mas de Mingue.

Raouf Azouz Directeur de l'association Les Mille Couleurs sur Pissevin.

Services Techniques de la Maire de Nîmes.

Agents SNCF.

Agents Tango.

www.samuelvincent.fr

Un travail préparatoire au dispositif du train à 1 Euro qui nous a permis d'échanger tour à tour sur le quartier de Pissevin avec les Milles Couleurs, sur le Mas de Mingues auprès des intervenants de la Pléiade. Des temps forts qui à l'issue d'actions portées par ces différents acteurs nous avons pu échangés avec de nombreuses familles concernés par la thématique du train à destination du Grau du Roi.

Lundi 20 Avril :

Nous participons à la réunion de Service de l'association La Pléiade. A l'ordre du jour, la mise en place du déroulement de la semaine, à travers des actions collectives locales.

Un temps qui nous permet de présenter notre Service et l'intérêt de nos missions en amont du dispositif mis en place sur le train de la mer, durant la saison estivale.

Nous participons à l'organisation de la sortie cinéma et l'atelier « mash-up » prévue pour le Mardi 21 avril, et la sortie au Grau du roi prévue pour le Mercredi 22 avril. Dans la même démarche nous recherchons auprès de Tango et de la SNCF les différents horaires et réservons les titres de transport pour ces sorties.

Mardi 21 Avril :

Présent à La Pléiade à 10h00, nous participons à l'accueil des personnes inscrites à la sortie cinéma.. Beaucoup de mères de familles sont présentes avec leurs enfants.

Un temps qui nous a permis de partager avec le groupe le temps du repas sur le parc pour enfants situé à Feuchère. Les échanges sont nombreux, certains adultes ayant déjà une bonne connaissance du dispositif du train à un euro pour l'avoir emprunté ou, pour certains d'entre eux, ayant des enfants qui le prennent seuls.

Le constat que nous faisons est que tous les enfants (mineurs) ne préviennent pas nécessairement leur responsable légal lors de leur sortie sur le GdR. Une situation que nous avons relevée l'an passé, et à laquelle nous essayons de trouver des solutions. Une démarche de sensibilisation auprès des parents doit être engagé par l'ensemble des acteurs des territoires afin d'œuvrer en ce sens. De notre coté nous sommes identifiables sur place, et communiquons notre numéro de téléphone pour être avertie en cas de problème. L'association nous permet un relai entre ces familles et notre équipe de Médiation présente tout l'été dans le train à 1 Euro et sur la commune du Grau du Roi.

A l'issue des différents échanges avec les adultes présent ils nous confient être rassuré par notre présence, sur ce dispositif. Il nous parait important de remobiliser ces familles en les invitant à être présent avec leurs enfants sur ce type de déplacement.

Le lendemain (mercredi 22 avril) nous encadrerons justement la sortie au Grau du Roi, afin de mettre en pratique cet accompagnement.

14h00, nous rejoignons le Cinéma Sémaphore à Nîmes. Un dessin animé est proposé pour les moins de 10 ans, et un atelier « Mash-up » (montage de vidéos, mise en place du son...) pour les autres. A 16h nous clôturons cette journée en raccompagnant les personnes en bus jusqu'au Mas de Mingues.

Un temps d'échange constructif avec l'équipe éducative de la Pléiade nous permet de tirer les enseignements positifs de cette démarche.

En vue de la sortie à la mer, des médailles sont fabriqués avec le numéro de téléphone ainsi que le nom de l'association, pour le distribuer aux jeunes qui seront présents lors de cette journée.

Pour la journée du Jeudi 23 Avril, le Centre Social Jean Paulhan met à notre disposition des jeux de plein air.

www.samuelvincent.fr

Mercredi 22 Avril :

Une journée qui nous permet d'accueillir et rassurer les familles du Mas de Mingue à leur arrivé en gare de Nîmes. Nous les accompagnons vers les bornes SNCF, afin qu'elles acquièrent un titre de transport.

Dans un souci de communication nous informons en amont le contrôleur de notre présence et de l'action que nous conduisons sur cette journée. Le départ se fait pour 10h33, la rame mis à disposition est bien rempli, le trajet se déroule très correctement dans une ambiance assez calme.

Sur les temps d'échanges que nous avons pendant le trajet avec les parents nous constatons que beaucoup d'entre eux ont déjà emprunté le train à 1 euro. Un temps d'échange qui nous permet de rappeler et informer le public autour des règles à respecter à bord du train. Les enfants de leur coté semblent assez réceptifs à notre discours.

L'arrivé en Gare du GdR se fait à 11h40. Dans le cadre de nos missions nous accompagnons les familles sur le front de mer pour y pique-niquer.

Un temps de rencontre au poste de Police Municipale ainsi qu'à la Mairie du Grau du Roi. Nous permet d'échanger sur notre intervention et nos missions pour la saison 2015.

Le temps de l'après midi est dévolu au partage d'activités sur la plage avec les jeunes du groupe, ainsi qu'à l'accompagnons des familles dans les rues commerçantes du Grau du Roi.

Le temps n'étant pas très favorable, nous décidons avec l'ensemble du groupe de repartir sur Nîmes en bus pour 17h30. Deux bus sont nécessaires, beaucoup de voyageurs en raison du temps ayant décidé de rentrer sur ce créneau horaire.

Le trajet se déroule sans incident, les familles regagnant leur domicile en Bus à leur sortie du train.

Jeudi 23 avril :

Nous avons participé à une journée jeu organisé à l'oliveraie du domaine Santa Cruz. Les participants arrivent aux alentours de midi, avec leur pique nique. Une cinquantaine de

Personnes ont répondu présentes à cette occasion et partagé un pique nique convivial.

Les jeux pour cette journée ont été mis à disposition par le centre social Jean Paulhan en lien avec l'animateur du secteur jeunesse Redha Boualem.

Une journée ou nous retrouvons quelques une des personnes présentent en début de semaine et avec lesquelles nous continuons notre démarche de renforcement du lien social. La présence de nouvelles familles et de nouveaux jeunes est un moment important pour les informer de notre intervention dans le cadre de ce dispositif.

Une journée riche en termes de partage et d'échanges en partenariat avec les membres de l'association La Pléïade.

Une journée possible notamment grâce à l'apport technique de la ville de Nîmes qui a pu mettre à notre disposition le matériel (tables et chaises) nécessaire à sa réalisation.

Vendredi 24 avril :

Dans le cadre du partenariat avec l'association les milles couleurs, nous sommes intervenus en lien avec l'équipe des animateurs sociaux auprès des jeunes fréquentant l'association.

Ce temps de rencontre nous permet de présenter aux jeunes le rôle et les missions de notre intervention de médiation. Une sensibilisation importante auprès de ces jeunes au rappel du respect et des règles de vie lorsqu'ils sont amené à utiliser les transports (train ou bus).

Une information et une démarche importante qui nous permet de créer du lien et qui a permis à ces jeunes (dès le plus jeune âge) de prendre la mesure des risques liés au transport ferroviaires.

Cette rencontre nous permet de prendre la mesure de certains comportements chez les jeunes et notamment le fait qu'ils voyagent souvent sans leurs parents, seuls ou en petit groupe.

Il est important ici de relever le bon accueil que nous a fait le monde associatif. Une démarche qui relève d'un engagement important de ces différents professionnels de proximité d'une part et la nécessité de travailler en partenariat d'autre part.

Un travail important qui aura contribué à faire du lien avec les jeunes et les familles, dans une démarche de visibilité et lisibilité de notre action.

www.samuelvincent.fr

III. Évènements

- **Réunion préfecture préparation exercice 1 euro**

Voir Compte rendu en annexe

- **Réunion partenaires train scolaires en rapport à la problématique de consommation d'alcool à bord des trains.**

Voir Compte rendu en annexe.

- **Présence dans les trains et dans les bus**

Sur cette période nous avons été présents sur deux lignes distinctes:

1) Nîmes-Ales- Mende- Marvejols

Vendredi 03 avril :

Une journée d'intervention sur le T.E.R. au départ de Génolhac à 14h 29. Un temps où nous rencontrons à la fois l'agent de circulation en service, le contrôleur et l'assistant d'éducation accompagnant les élèves de Vialas.

Une 30 d'élèves sont présents. Le groupe arrive en gare relativement agité. Très rapidement les jeunes prennent place et le calme s'installe. Les seules remarques que nous sommes amenés à faire auprès de deux ou trois adolescents sont liées à leurs déplacements dans la rame à faire des allers/retours.

En gare de la Grand-Combe les scolaires du lycée Pasteur rejoignent le TER. Rien n'est à signaler jusqu'en gare de Nîmes.

Dimanche 5 avril :

Sur ce jour nous prenons exceptionnellement le train en gare d'Alès. Une organisation particulière a été mise en place à la demande de Monsieur Leroy. L'objectif étant d'orienter un groupe d'élèves scolarisés à Langogne vers un bus sur le parvis de la gare.

Comme convenu ce travail s'effectue en collaboration avec un cadre SNCF d'astreinte présent sur le quai. Nous recueillons certaines remarques négatives de la part de parents mécontents. Selon eux l'établissement scolaire ne les avait pas avertis et ils regrettent que leurs enfants ne puissent voyager en train.

Il est important de relever que ce dispositif a été efficace et que notre présence a été appréciée par le responsable SNCF présent.

L'équipe regagne le TER à 19h52 au départ d'Alès. Un temps de prise de contact avec l'unique contrôleur présent ce soir là nous permet de constater qu'il n'a pas été informé de notre montée à Alès plutôt qu'à Nîmes et regrette l'absence de son agent B. L'équipe reste ensemble jusqu'en gare de Génolhac puis se sépare ensuite pour former deux binômes afin d'être présents dans chacune des rames.

En gare de Villefort suite à l'incident du dimanche dernier nous sommes particulièrement vigilants et attentifs aux jeunes qui rejoignent notre TER. Seule une maman est présente sur le quai de la gare, nous la saluons. Dans le cadre de notre mission nous allons ensuite à la rencontre des jeunes afin de prendre la température et créer le lien nécessaire.

Aucun jeune n'est au courant de la situation n'ayant pas relevé de problèmes le dimanche précédent. Par la suite six jeunes filles scolarisées au LEGTA à St Chely d'Apcher nous ont rejoint en gare de Villefort. Elles aussi n'ont eu aucune connaissance de cette situation. Nous donnons nos coordonnées à ce groupe d'élèves qui transmettra à la jeune fille. La situation selon les propos que nous avons pu recueillir de part et d'autres ne semblerait pas aussi inquiétante que ce que l'on pouvait supposer.

www.samuelvincent.fr

Pour la suite du trajet rien d'important n'est à signaler. Nous sommes amené à faire quelques recadrages (musique forte; pieds sur banquettes chahut, souillures...). Les temps de calme sont mis à profit pour créer et renforcer le lien auprès des jeunes.

En gare de Marvejols nous devons patienter sur le quai pendant une 20 de minutes suite à un retard du TER en provenance de Beziers.

Sur le trajet Marvejols Mende, seul une petite dizaine de passagers ont rejoint le TER. Terminus Mende avec 18 minutes de retard.

Vendredi 10 avril :

L'équipe prend le train à Nîmes en compagnie de 3 éléments SUGE. Nous n'avons pas été avisés de leurs présences à bord de ce train. Après concertation avec la SUGE et le contrôleur, nous décidons de descendre en gare de Génolhac afin d'accompagner le train qui descend de Mende et qui apparemment est bondé (départ avancé en raison des vacances scolaires).

En gare de Génolhac, une seule rame est mise à disposition. Le train est moyennement rempli et l'ambiance est très calme. D'après les dires des jeunes, beaucoup de leurs collègues seraient descendus le jeudi suite à des emplois du temps modifiés.

La fin de trajet se passe correctement. RAS.

Jeudi 30 avril :

L'équipe prend le train de 16h50 en gare de Mende. Une seule rame est mise à disposition. Deux contrôleurs sont présents pour accompagner ce trajet. Nous les accompagnons lors de leur contrôle des titres de transports. Le train est bien rempli et la majorité des usagers sont en règle.

Dans l'ensemble le trajet se passe correctement, rien n'est à signaler.

2) Nîmes-Ales-Génolhac

Vendredi 03 avril :

L'équipe prend le train de 16h50 en gare de Mende. Une seule rame est mise à disposition. Le train est moyennement rempli. Nous demandons aux quelques élèves la raison pour laquelle ils sont si peu nombreux. Il semblerait une nouvelle fois que certains élèves aient pris le train la veille et que d'autres soient partis en matinée.

Le trajet se passe très calmement. Le seul événement que l'on peut constater, est une altercation entre deux groupes de filles appartenant à deux établissements différents. Notre intervention suffit à rapidement calmer la situation.

La fin de trajet se passe correctement. RAS.

Mardi 7 avril :

L'équipe prend le train au départ de Nîmes à 7h15. Une seule rame est mise à disposition.

Au vu du mauvais comportement des élèves lors des précédents trajets, nous prenons des mesures plus directives. En effet, nous demandons très fermement aux élèves de ne pas circuler dans les couloirs et de rester dans leurs voitures. Les jeunes montrent un véritable mécontentement mais obtempèrent tout de même. Nous nous montrons intransigeants et c'est à plusieurs reprises que nous devons faire valoir cette règle. Le trajet se passe correctement, rien n'est à signaler.

Vendredi 10 avril :

www.samuelvincent.fr

Lundi 27 avril :

En gare de Nîmes, nous invitons les élèves à composer leurs titres de transport avant de monter dans le train. Une rame est mise à disposition. Nous signalons comme d'habitude notre présence au contrôleur. Les usagers sont calmes en ce retour de vacance.

Pendant le trajet, nous échangeons avec ces derniers. Entre la gare de Chamborigaud et celle de Génolhac, un élève nous informe qu'un petit groupe de collégiens scolarisé à Vialas s'est amusé à détérioré le matériel de la SNCF (extincteur vidé dans les toilettes).

Nous intervenons pour tempérer la situation et faire revenir le calme, le contrôleur est informé immédiatement afin que l'espace soit sécurisé.

Le mécanicien fera un rapport afin que les vidéos de surveillances soient sauvegardées.

A notre arrivé sur le parvis de la gare de Génolhac, nous informons l'assistant d'éducation du Collège de cet incident. Un échange téléphonique nous permet d'identifier les différents protagonistes. Une fois le ou les responsables clairement identifié (vidéo surveillance) des sanctions ou poursuites seront engagés par les institutions compétentes.

CONCLUSION

Le mois d'avril bien que marqué par deux semaines de vacances scolaires, a permis à l'équipe de médiation de mettre à profit le temps restant à la préparation et au développement de notre intervention dans le cadre du train à un euro.

Les différents temps d'intervention sur les lignes de Génolhac-Mende nous ont permis de créer et renforcer le lien auprès des jeunes. Une présence rassurante et bienveillante afin de favoriser un climat de confiance nécessaire à l'apaisement des conflits.

L'équipe de médiation reprendra son action sur le TER à 1 euro dès le mois de mai, à raison d'une présence de trois médiateurs les week-ends et jours fériés puis par la suite dès le mois de juin sur le temps du mercredi.

La continuité des différentes actions et interventions que nous sommes amenés à conduire au sein des trains scolaires se poursuivra jusqu'à la fin du mois de juin. Une période difficile qui demandera à l'équipe une nécessaire adaptabilité afin d'assurer la présence sur deux actions distincte (train à un euro, lignes Génolhac-Mende).

L'équipe de médiation dans les transports.

www.samuelvincent.fr

ANNEXES

www.samuelvincent.fr

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE DEPUIS 1892
SAMUEL VINCENT - 27 RUE DE SAINT-GILLES - 30000 NÎMES - FRANCE
SIREN 775 911 563 - APE : 9329 Z
T. 04 66 38 84 00 - MAIL : SECRETARIAT@SAMUELVINCENT.FR



PRÉFET DU GARD

Préfecture
Cabinet du Préfet
Bureau du Cabinet

Affaire suivie par : M. Christophe PERRIN/

☎ : 04 66 36 40 25

Fax : 04 66 36 40 20

christophe.perrin@gard.gouv.fr

**Compte rendu de la réunion de préparation
de l'exercice de sécurisation du TER à 1€ et de la coordination des moyens de sécurité et de
prévention pour la période estivale
du lundi 27 avril 2015**

M. PERRIN ouvre la séance en rappelant que l'exercice « EMILIE » programmé l'année précédente a été annulé en raison d'une grève d'une partie des personnels roulants de la SNCF.

Il a donc été décidé au regard des circulations des trains de **reprogrammer cet exercice au 28 mai**.

La réunion a pour but, d'une part, de brosser les grandes lignes de l'organisation matérielle de l'exercice et d'autre part, d'évoquer les questions de sécurisation du dispositif TER à 1€ pour la saison 2015.

M. PERRIN remercie M. Robert CRAUSTE, maire du Grau du Roi et conseiller régional de sa présence ainsi que celle de M. Robert FOLCHER, adjoint au maire du Grau du Roi chargé de la sécurité.

M. CRAUSTE souligne son intérêt pour ce dossier qu'il suit depuis 2011 en sa qualité de conseiller régional. Il remarque que la saison dernière s'est bien déroulée (la fréquentation a été moins importante, la météorologie n'ayant pas été optimale). Il félicite tous les acteurs impliqués pour leur très bonne coordination. Il observe que les utilisateurs se sont « approprié » le TER à 1€ et que la clientèle est mixte. Il indique que ce bon climat doit être conservé et que la communication autour de cet exercice doit être faite dans le souci de rassurer les usagers et ne pas créer un climat anxieux.

M. PERRIN indique que l'objectif de cet exercice est de tester les communications entre les différents acteurs, ce qui impliquera une participation beaucoup moins importante de plastrons pour simuler les interventions. En effet, le trajet étant court entre les deux villes (1 heure), la circulation de l'information est essentielle pour que les intervenants soient prévenus au bon moment pour intervenir au bon endroit.

I – Préparation de l'exercice de sécurisation du TER à 1€

Nom de l'exercice

M. PERRIN propose le maintien du nom d'EMILIE pour l'exercice. Ce nom servira d'indicateur radio utilisé entre les intervenants avec la mention EXERCICE -EXERCICE - EXERCICE.

Date de l'exercice : jeudi 28 mai 2015



27 rue de Saint-Gilles
30000 Nîmes

T. 04 66 38 84 00
F. 04 66 38 84 19

secretariat@samuelvincent.fr

Orau-du-Roi
Vauvert
Saint-Gilles
Nîmes
Cèvennes

COMPTE RENDU

Objet : Réunion du 27/04/2015 à Mende

En préambule de cette réunion, une brève présentation des deux associations prévention spécialisée APS 34 et Samuel Vincent et des différents partenaires, s'effectue.

Sont présents les différents acteurs concernés par la problématique des trajets scolaires Lozériens.

En effet, une problématique s'installe depuis quelques mois sur le trajet du dimanche soir concernant la consommation d'alcool dans le train.

Il est nécessaire de rappeler que ce travail en amont ne constitue en rien une situation de crise mais une anticipation avant une montée en puissance des événements.

L'objectif étant de travailler dans une intelligence collective et d'obtenir une meilleure coordination entre partenaires. Cela permettrait d'apporter des réponses plus concrètes à cette situation.

La réunion s'instaurant dans un cadre de libre échange, plusieurs propositions ont été évoquées :

- Instauration d'un règlement de vie en communauté à bord des TER. Comme dans les établissements scolaires, il serait donc souhaitable d'envisager une charte concernant les trains scolaires.
- Effectuer une opération de contrôle dès la gare de Nîmes. Avec un dispositif ELIT qui contrôlerait la validité des titres de transports des étudiants. Les élèves qui n'auraient pas leurs billets valides se verraient refuser l'accès au train. Cette opération contribuerait à responsabiliser les parents.
- Les médiateurs tiendront informés la Gendarmerie de Mende en leur transmettant les comptes rendus des trajets. Si la situation se banalise, la Gendarmerie s'emploiera à un discours moins pédagogique et adoptera un côté plus répressif.
- Les médiateurs, en proximité régulière avec les élèves, ces derniers observeront et se concerteront avec les contrôleurs s'il existe une suspicion d'élève en état d'ébriété. Ainsi les contrôleurs pourront avertir la Police Nationale de Mende qui sera en capacité de contrôler à leur arrivée, le taux d'alcoolémie des élèves concernés.
- Lors des retraits des abonnements AIE / AIS, sensibiliser et informer les familles au sujet des coûts concernant les incivilités dans les trains (chèques incivilités) et éventuellement une charte prévus pour les trains scolaires.

www.samuelvincent.fr

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE DEPUIS 1892
SAMUEL VINCENT - 27 RUE DE SAINT-GILLES - 30000 NÎMES - FRANCE
SIREN 775 911 563 - APE : 9329 Z
T. 04 66 38 84 00 - MAIL : SECRETARIAT@SAMUELVINCENT.FR

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE DEPUIS 1892
SAMUEL VINCENT - 27 RUE DE SAINT-GILLES - 30000 NÎMES - FRANCE
SIREN 775 911 563 - APE : 9329 Z
T. 04 66 38 84 00 - MAIL : SECRETARIAT@SAMUELVINCENT.FR

www.samuelvincent.fr

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE DEPUIS 1892
SAMUEL VINCENT - 27 RUE DE SAINT-GILLES - 30000 NÎMES - FRANCE
SIREN 775 911 563 - APE : 9329 Z
T. 04 66 38 84 00 - MAIL : SECRETARIAT@SAMUELVINCENT.FR